

**OBJET :**  
**VOTE DES**  
**SUBVENTIONS**  
**2019 ALLOUEES**  
**AUX**  
**ASSOCIATIONS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 09.04.2019

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 09.04.2019

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE

DU : **23 AVR. 2019**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 15 avril 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GIRAL Hélène donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,  
M. GRIMAUD Bernard donne procuration à M. GARRIGUES Michel,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme CHABERT Sabine,  
Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean-Claude,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : Mme ESCAFRE Elisabeth,

M. le Maire rappelle à l'assemblée que chaque année, la liste du montant des subventions accordées aux différentes associations est annexée aux documents budgétaires et qu'il convient de l'approuver,

Sur avis de la Commission des Finances en date du 11 avril 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**APRES AVOIR DELIBERE**

**DECIDE** d'inscrire au budget 2019 de la ville, le montant des subventions allouées aux associations patriotiques, aux associations économiques, aux associations sportives, aux associations culturelles, aux associations sociales et caritatives, aux écoles, aux collèges et lycées, du domaine développement durable.

**FIXE** comme indiqué sur la liste annexée aux documents budgétaires le montant des subventions accordées au titre de l'exercice en cours.

**DECIDE** que les sommes correspondantes seront prélevées sur les crédits ouverts au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », sur la nature 6574 « subventions de fonctionnement aux associations ».

**PRECISE** que les subventions seront versées suivant un échéancier mensuel d'avril à décembre en fonction de la trésorerie de la commune de Castelnaudary.

**PRECISE** que les subventions allouées seront versées après présentation par l'association concernée des pièces justificatives à fournir à la Commune et ayant obtenu l'aval du service gestionnaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

*M. GREFFIER Philippe ne prend pas part au vote pour la subvention Office du Commerce Chaurien,*  
*Mme GUILHEM Evelyne ne prend pas part au vote pour la subvention Université Populaire du Lauragais,*  
*Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole ne prend pas part au vote pour la subvention Comité de jumelage,*  
*M. SOL Philippe ne prend pas part au vote pour la subvention Centre Lauragais d'Etude scientifique,*  
*M. GUIRAUD Philippe ne prend pas part au vote pour la subvention Office du Commerce Chaurien, Grande Confrérie du Cassoulet, Rotary International,*  
*Mme BATIGNE Brigitte ne prend pas part au vote pour la subvention Crozes Loisirs, AVA Vivre avec le cancer,*  
*M. TAURINES André ne prend pas part au vote pour la subvention Le Souvenir Français, Centre Lauragais d'Etude scientifique,*  
*M. ZAMAI Giovanni ne prend pas part au vote pour la subvention AVA - Vivre avec le cancer, Crozes Loisirs, Université Populaire du Lauragais,*  
*Mme BESSET Jacqueline ne prend pas part au vote pour la subvention Crozes Loisirs, AVA - Vivre avec le cancer, Castelnaudary Lauragais Espoir, Le Jardin des Vents, Los del Castelou, 4<sup>ème</sup> Jeunesse, Noël Solidarité,*  
*M. GARRIGUES Michel ne prend pas part au vote pour la subvention Comité de Jumelage,*  
*M. GRIMAUD Bernard ne prend pas part au vote pour la subvention Union musicale les « Sans Soucis »,*  
*Mme ESCAFRE Elisabeth ne prend pas part au vote pour la subvention Lions Club Castelnaudary Grand Lauragais,*  
*Mme CHABERT Sabine ne prend pas part au vote pour la subvention Industeam, Comité d'organisation de la Fête du Cassoulet, Les Croquignous, Les Chats Paix Belle du Lauragais, Lauragais Athlétisme Castelnaudary, Club de plongée chaurien, Université Populaire du Lauragais,*  
*Mme EL KAHAZ Sarah ne prend pas part au vote pour la subvention STC, Centre Lauragais d'Etude scientifique, Ligue des Droits de l'Homme, SESA, Cercle d'Astronomie Chaurien, Yogi, Le Jardin des Vents, Université Populaire du Lauragais,*  
*M. BUSTOS Jean-Paul ne prend pas part au vote pour la subvention Le Souvenir Français, l'Ordre National du Mérite,*  
*Mme THOMAS-DAÏDÉ Hélène ne prend pas part au vote pour la subvention Le Souvenir Français,*  
*M. LINOU Stéphane ne prend pas part au vote pour la subvention Le Souvenir Français,*  
*M. THOMAS Guy ne prend pas part au vote pour la subvention Vélo Sport Castelnaudary, Le Souvenir Français, Les Amis de Castelnaudary, Grande Confrérie du Cassoulet,*  
*Mme ISSALYS Jeanne ne prend pas part au vote pour la subvention Les Restos du Cœur,*  
*M. RATABOUIL Michel ne prend pas part au vote pour la subvention Centre Lauragais d'Etude scientifique,*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

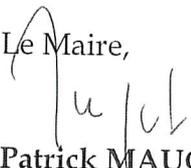
CASTELNAUDARY, le 15 avril 2019.

Ampliation faite le : **18 AVR. 2019**  
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : **17 AVR. 2019**  
Par publication le : **23 AVR. 2019**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Hervé ANTOINE



Le Maire,

  
**Patrick MAUGARD**

Accusé de réception en préfecture  
011-211100763-20190415-DB201985-DE  
Reçu le 17/04/2019